

Affaire T-40/91

Agostino Ventura contre Parlement européen

« Conditions de nomination d'un fonctionnaire stagiaire »

Arrêt du Tribunal (cinquième chambre) du 10 avril 1992 1698

Sommaire de l'arrêt

Fonctionnaires — Qualité de fonctionnaire — Conditions d'acquisition non remplies à défaut d'une nomination régulière — Inapplicabilité des dispositions statutaires relatives au stage

Le lien juridique qui unit le fonctionnaire à l'administration étant de nature statutaire et non pas contractuelle, la nomination et la titularisation d'un fonctionnaire ne peuvent intervenir que dans les formes et conditions prévues par le statut.

Conformément à l'article 3 du statut, la nomination d'un fonctionnaire trouve nécessairement son origine dans un acte unila-

téral de l'autorité investie du pouvoir de nomination précisant la date à laquelle cette nomination prend effet ainsi que l'emploi auquel le fonctionnaire est affecté.

A défaut d'une décision de nomination en bonne et due forme émanant de l'autorité investie du pouvoir de nomination compétente, l'intéressé ne peut se prévaloir des dispositions statutaires applicables au stage.